MAC PRAP 2S – Maintien et Actualisation des Compétences : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Social

Le certificat « Acteur PRAP version ALM » est valable 24 mois et il est prévu à l'issue de ces 24 mois un MAC PRAP 2S Version ALM de 14 heures. Cette formation permet de maintenir ses compétences pour poursuivre sa mission d'acteur PRAP 2S ALM.

Objectifs

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues,
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.
- Participer à la maitrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Le + de la formation

Cette formation prend appui sur des mises en situation avec utilisation du matériel de manutention.

Public concerné et pré-requis

- Toute personne ayant des activités de soins et d'aide en établissement spécialisé ou en maison de retraite EHPAD.
- Être titulaire du certificat d'acteur PRAP 2S Version ALM ou avoir effectué la formation complémentaire ALM de son certificat acteur PRAP2S valant MAC PRAP 2S version ALM.

Programme

- Retour d'expérience sous forme de rappels :
 • Les atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle,
 • Les enjeux sociaux et économiques et les enjeux de l'accompagnement,
 • Les acteurs internes et externes de la prévention,
 • La place de l'activité physique dans le travail,

• Les principes de la prévention des risques,
• Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur,
• Les facteurs de risque,
• La description de l'activité de travail et repérage des situations pouvant nuire à la santé du participant,
• La notion de déterminant,
• L'analyse, dans sa situation de travail, des déterminants et de son activité physique,
• Les aides techniques à la manutention au regard des situations d'accompagnement,
• Les limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort,
• L'évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée afin de la faire participer au maximum de ses possibilités,
• Les règles à respecter dans la mise en oeuvre des techniques de manutention,
• Les déplacements naturels du patient,
• Proposition d'amélioration.

Votre intervenant

- Formateur PRAP2S certifié par l'INRS en ordre de validation et ayant suivi le module complémentaire ALM.

Notre démarche

- Méthode heuristique
- Méthode démonstrative
- Méthode applicative
- Echange des pratiques
- Démarche réflexive

Suite à la pandémie de Covid19, Forma Santé appliquera les recommandations du gouvernement/ l'INRS/ ARS …

Moyens techniques

- L'ensemble du matériel nécessaire au bon déroulement de la formation est fourni par Forma Santé.

Livrables

- Memento formation
- Un certificat de réalisation est délivré aux participants.
- Certificat d'acteur PRAP2S

Evaluation

- L'évaluation utilisée pour la validation, est celle défini par l'INRS à l'aide des épreuves certificative défini dans le document de référence V9-01/2021,
- Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfaits aux épreuves certificatives se feront remettre un certificat acteur PRAP2S Version ALM,
- L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation, à l'aide de techniques et outils choisis par l'intervenant.
- La satisfaction des participants est évaluée à l'aide d'un questionnaire et par un « tour de table ».

Une formation maintien et actualisation des compétences (MAC) doit avoir lieu avec un intervalle maximal de 24 mois.

Intra

Durée : 14h **Jours :** 2 jours

Tarif : Nous contacter pour toutes demandes de devis. Groupe constitué de 10 personnes maximum.

Demande de contact
Demande de devis

Dernière modification le 21 septembre 2026 à 17h08

FORMASANTÉ
50 rue Tudelle - 45100 ORLEANS
02 38 56 01 01
contact@formasante.fr